

G. C. 17

PROCES VERBAL DU CONGRES D'AUTOMNE

Le 18 OCTOBRE 2015 à BORDS (salle des fêtes)

Ordre du jour :

Selon l'ordre du jour établi par le bureau du groupement (voir convocation).

Ouverture de la séance à 9h30, par le président F.Pouzet.

Notre président F.Pouzet remercie la société de Rochefort pour son accueil et son organisation dans la commune de Bords, ainsi que tous les membres présents. Mr Goursaud JP, président de la colombe messagère du pays Rochefortais remercie la commune de Bords pour sa générosité, car la salle des fêtes est mise gratuitement à disposition pour notre congrès, et bienvenue à toutes les familles de colombophiles ici présentes.

Appel des sociétés :

Présentes: Aigrefeuille, Rochefort, Matha, Sigogne, Royan, La Brée, St Jean d'Y, Saintes, Cognac, Ruffec, Niort et Champniers.

Excusée : Ecoyeux.

Mr Pouzet F demande l'autorisation de modifier l'ordre du jour, afin de libérer la comptable de la FIMECO.

Bilan financier : La société la FIMECO de Matha , donne le bilan en détail , avec une trésorerie positive pour notre groupement avec la somme de onze mille euros environ de budget (consulter annexe).

La FIMECO ne gère que le compte courant.

Mr Defoulounoux B, demande que les honoraires soient notés et détaillés (936 euros TTC de frais versé à la FIMECO).

Les frais de concours inter groupements n'y figurent pas, ils sont gérés sur le compte

livret .

Mr Pouzet nous informe du nombre de pigeons mis en loge lors des inters groupements sur invitation, soit 9322 pigeons, avec un bénéfice de 3728,80 € conservé pour la dotation prévue au bout des 3 ans. (Voir compte livret).

Le quitus de la comptabilité est accepté à l'unanimité.

Mr Vaudon A, demande que le groupement de la Charente Maritime organise les concours dit inter groupement sur invitation, pour éviter les polémiques et les vices de forme, et que le G.C. 17 assure ainsi le pouvoir.

Rapport moral : Quelques concours ont été rapatriés, malgré tous les problèmes rencontrés, peu de pigeons perdus.

Un remerciement à nos chauffeurs et à Mme Dalès, ainsi que Damien le fils de Bernard qui a participé au ramassage avant officialisation.

De même pour Mr Arramy pour son dévouement à l'entretien des camions (1221,07 € de frais tout compris)

Lecture du dernier procès-verbal : par Mme David N et adopté à l'unanimité.

Suite à la démission de Mr Vaudon A, un poste de vice-président reste à pourvoir, aussi, une seule personne se présente, et après passage au vote, Mr Desnoës P de la société de Rochefort est élu à l'unanimité.

Rapport scientifique : Mr Goursaud JP n'a pas rencontré de problème majeur, sauf son cas particulier au sein de son colombier, la maladie l'acuarirose, décelée après autopsie en laboratoire.

Cette maladie se transmet par des cloportes qui sont porteurs de ces vers appelés acuaria. Le pigeon ingère ces cloportes infestés qui provoquent une inflammation du ventricule, ce qui entraîne une mauvaise digestion de la nourriture donc, le pigeon en revenant de concours déjà très affaibli, ne peut pas reprendre force, maigri et meurt !!!

Cette maladie ne se transmet pas de pigeon à pigeon et n'est pas transmissible à l'homme.

Le traitement reste individuel, par seringue dans la voie digestive ou par eau de boisson.

Conclusion, cette maladie rencontrée chez les volailles n'était pas encore connue chez le pigeon d'après le diagnostic du laboratoire Lefebvre.

Une requête d'un colombophile est observée sur un panier de mise en loge , retrouvé insalubre la semaine suivante, il faut être très vigilant sur la propreté des paniers qui véhiculent nos pigeons et respecter le nombre de sujets par panier soit 25 pigeons par nuit et 19 pigeons pour 2 nuits . On demande de la discipline dans chaque société, afin que ce soit gérable pour le dépotage à Matha.

Mme Touvron souligne une nouvelle fois de bien noter le nombre de vieux, yearlings et femelles sur la feuille récapitulative et de noter le n° de plomb sur l'enveloppe.

Rapport de la communication: Mr Desnoës Ph, rappelle aux personnes qui ont diffusé leur passion, de bien lui faire savoir, et de donner les dates de manifestations.

Rapport instruction: Mr Robinaud E a renouvelé sa demande au sein du bulletin national.

Un grand merci à la ville d'Arvert pour cette manifestation au sein des écoles.

2 jeunes colombophiles sont en formation, et 5 journées instruction ont été aménagées en G.C.17 ;

La journée du 22 novembre 2015 à Matha sur la théorie Alaire avec Mr Hardy dont la prestation de 250€, sera maintenue sans ce dernier (prestation trop élevée).

Mr Pouzet F demande les bons soins de E.Robinaud et de B.Defoulounoux, afin de diffuser leur savoir lors de cette journée instructive et conviviale.(25 personnes c'étaient déjà inscrites) ;

Commission sportive : A ce jour, on ne peut pas respecter totalement le règlement lors des points de lâcher, Mr Billaud E en tant que président, prend la responsabilité de déplacer le lieu de lâcher si c'est pour le bien des pigeons.

Mme Benoit D soulève que lorsqu'un concours est annulé, de revenir sur ce concours la semaine suivante et Mr Feuilleret réclame pas de week-end sans concours, pour réponse, Mr Billaud E présente une ligne de vol à la commission sportive qui est modifié et votée par les Présidents de sociétés, 6 mois à l'avance et que ce programme ne peut être modifié sauf cas de météo défavorable.

Aucune critique est observée sur les concours de l'année 2015, avec 26500 pigeons mis en loge en G.C.17, soit 3260 pigeons de plus par rapport à l'année 2014.

Durant les 2 prochaines années, Mr Billaud ne souhaite pas de changement de ligne de vol (notamment pour les jeunes), en groupement, par contre les concours fédéraux seront toujours boycottés jusqu'aux élections Fédérales 2017.

Suite à une question dans l'assemblée, Mr Vaudon rappelle que la fédération interdit de lâcher les pigeons jeunes et vieux ensemble, par contre autorise les yearlings, car ces derniers ne sont pas considérés comme vieux.

Demande de Messieurs Métayer, Bajot, Feuilleret de remplacer Arras par Verviers.
Mr Billaud va faire la demande à nos partenaires, (Gr Charente et GDSO).
Mr Bajot, demande qu'il y est un concours tous les week-ends sur la ligne Nord jusqu'à fin Juillet permettant ainsi de jouer les femelles.

Info importante : alerté par B.Defoulounoux, un jumelage avec nos amis les belges, le derby Hainaut, le G.C.17 et nos invités est en cours, Mr Billaud E a donné réponse par mail avec son soutien pour ce projet et Mr Pouzet F a adressé un courrier officiel au nom du G.C.17 ;

Une grosse majorité (2 abstentions) est favorable au projet de jumelage de Boris D
B.Defoulounoux remercie tous les participants du 17 juillet à Sigogne.

Commande de bagues 2016 :

Noms des sociétés	Nombre normal	Nombre derb
AIGREFEUILLE	240	
LA BREE	140	
COGNAC	195	100
ECOYEUX	40	100
MATHA	480	280
NIORT	460	
ROCHEFORT	550	
ST JEAN D Y	200	
SIGOGNE	430	140
ROYAN	500	
RUFFEC	250	
SAINTES	350	

Mr Pouzet demande à Mr Defoulounoux B de gérer la vente aux enchères de pigeons comme l'année passée, cette vente aura lieu du 30 novembre au 21 décembre 2015.

Le congrès fédéral de la 12ème est à Château l'Evêque les 7 et 8 novembre 2015 (pensez à donner le nom des délégués à votre président) .

Le congrès de printemps est prévu le 13 mars 2016 (organisé par la société de Niort ou Rochefort).

Le congrès d'automne sera à Matha le 23 octobre 2016

Questions divers: Mr Defoulounoux (au nom de la société de Sigogne) demande

s'il n'y aurait pas une personne habilitée pour suivre les comptes du G.C.17 à la place de la FIMECO ?

La société de Ecoyeux a demandé le remboursement de prêt de 500€ tardivement, il sera remis au congrès de printemps ; par contre celui de Mr Loubes a été effectué et remis par chèque ce jour en la personne de Mr Goursaud.

REMISE DES PRIX : consulter annexe

Un grand merci à Mr Vaudon A, pour tous ses services et son savoir rendus auprès du groupement G.C.17.

Levée de la séance à 13h 15

La secrétaire du G.C.17

N.DAVID